

COMMUNIQUÉ

Paris, le 08/02/2019
17h45



Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Place de cotation : Euronext Paris
Compartiment : A
Code ISIN : FR0000071946

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre de droits de vote
31 janvier 2019	33 830 458*	Nombre de droits de vote théoriques 39 013 158

* Le capital est divisé en 33 825 747 actions ordinaires, 2 750 actions de préférence A et 1 961 actions de préférence B

Il est rappelé que l'article 9 des statuts d'ALTEN prévoit l'obligation d'information à la charge des actionnaires, en plus des seuils légaux visés à l'article 233-7 du Code de commerce, du franchissement, à la hausse ou à la baisse, seuls ou de concert, du seuil de 3% du capital social ou des droits de vote. Cette information doit être effectuée à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement.

www.alten.com, le nouveau site web du Groupe ALTEN

A partir du 5 février 2019, toutes les informations investisseurs et actionnaires seront disponibles sur le site www.alten.com exclusivement.

Retrouvez sous l'onglet INVESTISSEURS, toutes les informations réglementées et l'agenda financier ainsi que votre nouvel Espace Actionnaires.

